

Le 1^{er} Paiement pour Services Environnementaux (PSE) Régénératif dans les Hauts-de-France... Un projet innovant de valorisation public-privé pour accélérer la transition agroécologique !

UN PROJET INÉDIT POUR FINANCER LA TRANSITION, VALIDÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DE L'EAU EN MARS 2024

La transformation à grande échelle des pratiques agricoles vers l'agroécologie, avec l'objectif de régénérer les sols et les écosystèmes tout en protégeant et en améliorant la qualité de la ressource en eau, est un enjeu fort pour l'avenir.

Dans les Hauts-de-France, l'association Pour une Agriculture du Vivant et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie se sont associées pour mutualiser les dispositifs de financement publics et privés afin de couvrir le risque des agriculteurs s'engageant dans la transition et de rémunérer les services écosystémiques rendus avec ces nouvelles pratiques de l'agriculture de régénération. Des agriculteurs aux entreprises agroalimentaires en passant par les acteurs territoriaux, cette coopération nouvelle réinvente les modèles de financement en couvrant l'intégralité de la rotation agricole et en recherchant la complémentarité des dispositifs de soutien pour accélérer la transition agroécologique.

Le financement de ce PSE vise un double objectif :

- Le premier étant la massification de la transition sur un territoire permettant l'amélioration de l'état écologique de cinq masses d'eau prioritaires (ou bassins versants), situées en majorité dans la Somme. Le projet permettra aussi de mailler le territoire pour créer un réseau d'agriculteurs en transition, véritable moteur d'embarquement local grâce, notamment, au partage d'expériences et aux ressources communes.
- Le second étant de tester un nouveau dispositif pour embarquer un grand nombre d'agriculteurs en grandes cultures. Il s'agit d'un démonstrateur d'alternative aux MAEC, qui ont peu de succès dans ces systèmes d'exploitation

« Cette collaboration public-privé, avec des acteurs de l'agro-alimentaire, est une première pour les agences de l'eau. En effet, le financement des agriculteurs, en fonction de leur "Indice de Régénération", se répartira à part égale entre des fonds publics via un Paiement pour Service Environnemental, et privés via des primes versées par les entreprises agro-alimentaires engagées.

Conçue comme une démarche volontaire gagnante-gagnante, ce projet est ici dimensionné pour environ 20 000 hectares de surface agricole et une centaine d'exploitations : c'est le plus gros projet agricole du programme d'intervention 2019-2024 de l'agence de l'eau Artois Picardie sur un même territoire. A cette échelle, il contribuera à l'atteinte du « bon état écologique » des cours d'eau du territoire.

Cela répond aux objectifs de notre ligne stratégique, le SDAGE 2022-2027, mais aussi au Plan d'Adaptation au Changement Climatique adopté l'année dernière, car les pratiques agricoles encouragées permettent à la fois de réduire l'érosion des sols et le transfert de produits phytosanitaires et de l'azote vers les rivières, mais aussi de rendre les sols plus résilients aux excès d'eau et aux sécheresses. »

Isabelle Matykowski

Directrice Générale par interim,
Agence de l'Eau Artois Picardie

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau : **Cathy CELARY** - c.celary@eau-artois-picardie.fr - 06 68 97 68 10

Pour une Agriculture du Vivant : **David DIANE** - david.diane@agricultureduvivant.org - 06 13 81 27 31

6 MILLIONS D'EUROS MOBILISÉS...

Véritables dispositifs de rémunération des agriculteurs pour les services écosystémiques rendus à la société, les PSE viennent soutenir et encourager le déploiement des pratiques agroécologiques. Validés par la Commission européenne, suite à une proposition française, ils s'inscrivent dans **une nouvelle démarche de financement des externalités positives**, qui s'appuie sur une logique de rémunération et non plus de compensation.

D'intérêt général et ouvert à tous les agriculteurs, ce dispositif ambitionne l'embarquement de **100 agriculteurs** à compter qu'ils disposent d'au moins une parcelle sur le territoire concerné et d'un contrat filière rémunérateur avec au moins l'un des partenaires filières du projet.

Le dispositif vise à embarquer **90 agriculteurs débutants dans la transition** et 10 pionniers. Le PSE Régénératif propose un cadre adapté avec **une incitation financière permettant de valoriser la création de services écosystémiques, une complémentarité avec les primes filières** et un dispositif avec **peu de contraintes administratives**.

Le PSE prévoit également un **volet formation continue des agriculteurs**, essentiel en agroécologie pour comprendre le fonctionnement complexe du vivant. Les Indices de Régénération réalisés serviront de base pour le conseil technique individualisé, en parallèle de temps forts organisés pour favoriser les échanges entre pairs sur les essais et les retours d'expériences.

Le **budget total du projet est de 6M€ sur 5 ans** avec une montée en charge du nombre d'agriculteurs entre 2024 et 2025.

L'ÉVALUATION

Afin de piloter la transition des agriculteurs et de mesurer les impacts du PSE, l'évaluation initiale et la progression des agriculteurs sera basée sur **11 indicateurs issus de l'Indice de Régénération**. Ce système d'évaluation permet de valoriser la diversité des parcours de transition, de favoriser l'embarquement et de simplifier les démarches pour les agriculteurs en mutualisant les indicateurs avec les acteurs filières.

LES PERSPECTIVES : UN PASSAGE À L'ÉCHELLE

Première étape essentielle pour construire et déployer des nouveaux modèles de financement pérennes de la transition, le PSE Régénératif va permettre **la création d'une dynamique plus large sur le territoire des Hauts-de-France**, dès 2024. Présentée à l'occasion des **Défis de l'Agroécologie des Hauts-de-France les 25 et 26 juin prochains**, cette dernière vise à s'étoffer au fur et à mesure pour embarquer tous les acteurs concernés au service d'un projet commun.

Pour une Agriculture du Vivant souhaite aller encore plus loin, en renforçant et resserrant les liens **pour bâtir des dynamiques territoriales sur tout le périmètre national afin de financer la transition agroécologique des filières**. Comment ? En déployant une démarche collaborative sans précédent de planification autour du partage du risque et de l'articulation des financements au cœur d'un projet d'envergure et majeur pour le mouvement, pour la transition agroécologique et pour l'agriculture dont on vous dira tout bientôt !

DEUX ANS DE CO-CONSTRUCTION...

C'est lors des Défis de l'Agroécologie en 2022, que l'intérêt de ces nouvelles coopérations voit le jour entre les acteurs filières et territoriaux. Ces deux jours de partage d'expériences ont permis de consolider une feuille de route de projets collectifs, de faire émerger le besoin d'outils de mesure communs et, enfin, de modèles de financement innovants. C'est aussi la conclusion du programme collectif **Cultures d'Industrie sur Sols Vivants** mené par l'association Pour une Agriculture du Vivant et 23 partenaires économiques et techniques dans les Hauts-de-France entre 2020 et 2024.

Conçu comme une démarche de progrès, sans contraintes techniques, l'Indice de Régénération propose un référentiel partagé par tous les acteurs pour engager la transition des pratiques agricoles, les faire progresser et les valoriser. Véritable boussole agronomique, l'Indice, déjà utilisé sur le terrain par les agriculteurs, les coopératives et les acteurs de l'aval pour structurer des filières agroécologiques, est apparu comme le socle commun pertinent pour accompagner la transition.

Pour une Agriculture du Vivant et l'Agence de l'Eau Artois Picardie, avec l'implication opérationnelle du groupe McCain et de Cristal Union, ont construit ce dispositif résolument innovant. Ils seront rejoints progressivement par d'autres acteurs filières (Brioche Pasquier, Bonduelle, Cérésia, LVMH Recherche, Tereos, Ternovéo, Unéal) prêts à embarquer leurs agriculteurs dans le projet et à apporter une valorisation sous forme de prime filière.

«Le mouvement Pour une Agriculture du Vivant a construit sa légitimité sur sa capacité à réconcilier et faire dialoguer les acteurs des filières autour d'un projet et d'un socle d'outils communs. Nous sommes très heureux de proposer aujourd'hui au monde agricole ce dispositif sans précédent en partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. Nous sommes convaincus que seuls la convergence des politiques publiques avec les démarches de filières, et la complémentarité des financements qui en découle, permettront de réussir le passage à l'échelle de la transition agroécologique.»

Anne Trombini

Directrice générale

Pour une Agriculture du Vivant

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau : **Cathy CELARY** - c.celary@eau-artois-picardie.fr - 06 68 97 68 10

Pour une Agriculture du Vivant : **David DIANE** - david.diane@agricultureduvivant.org - 06 13 81 27 31

Enfin, nous souhaitons également faire de ce premier dispositif exceptionnel de financement de la transition un laboratoire d'expérimentation pour, à terme, **en tirer tous les enseignements nécessaires pour alimenter les réflexions autour de la prochaine PAC 2028-2032.**

L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie est un établissement public du Ministère chargé de l'Environnement (MTECT). Elle est l'une des 6 agences de l'eau françaises créées par la loi sur l'eau de 1964 et participe depuis 60 ans à la mise en œuvre des politiques nationales relatives à l'eau et aux milieux aquatiques qui s'inscrivent elles-mêmes dans les objectifs de l'Union Européenne. Sa zone de compétence, le bassin Artois-Picardie, couvre l'intégralité des départements du Nord, du Pas-de-Calais, et de la Somme, et une partie Nord de l'Aisne et de l'Oise. L'agence de l'Eau contribue à réduire les pollutions de l'eau et des milieux aquatiques de toutes origines grâce aux interventions financières, à l'élaboration de stratégies et d'outils de planification et, enfin, par la production et l'exploitation de données sur l'eau pour la connaissance, la gestion et l'évaluation.

Plus d'infos : www.eau-artois-picardie.fr

POUR UNE AGRICULTURE DU VIVANT

Mouvement associatif créé en 2018, Pour une Agriculture du Vivant est le tiers de confiance de la transition agroécologique. animateur d'une démarche collective et collaborative, nous engageons l'ensemble des acteurs pour créer les conditions de l'émergence d'un nouveau modèle agricole et alimentaire. Des agriculteurs aux distributeurs, en passant par la recherche, les industriels, les financeurs, les coopératives agricoles et les institutions, nous agissons avec eux, au cœur des territoires, pour accélérer les changements de pratiques agricoles et ainsi régénérer les sols, la biodiversité et les écosystèmes.

Plus d'infos : www.agricultureduvivant.org

QUELQUES CHIFFRES...

- **6** millions d'euros
- **5** ans
- **100** agriculteurs
- **1** acteur public
- **9** acteurs privés
- **3** départements (Aisne, Pas-de-Calais, Somme)
- **5** masses d'eau : l'Ancre, l'Hallue, la Cologne, l'Omignon et la Luce

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau : **Cathy CELARY** - c.celary@eau-artois-picardie.fr - 06 68 97 68 10

Pour une Agriculture du Vivant : **David DIANE** - david.diane@agricultureduvivant.org - 06 13 81 27 31